

les meilleures solutions pour leur point de vue pour résoudre ce problème. Il est souhaitable de discuter tous ensemble des solutions envisagées et des efforts à faire pour chaque agent. Si une solution est retenue unanimement, nous déciderons de la date d'exécution et des modalités.

Ainsi l'agent pourra faire son travail, en ayant conscience qu'une amélioration sera prochainement donnée.

#### Question 4

La consommation énergétique totale du CTM est de :

$$263 \text{ kWh/m}^2/\text{an}$$

Le centre représente une surface de  $10 \text{ m}^2 + 25 \text{ m}^2 = 35 \text{ m}^2$

Donc pour  $35 \text{ m}^2$ , la consommation énergétique est de :

$$263 \text{ kWh/m}^2/\text{an} \times 35 \text{ m}^2 = 9205 \text{ kWh/an}$$

La part de cette consommation dédiée à l'éclairage est de 17%. Donc  $17\% \times 9205 \text{ kWh/an} = 1564,85 \text{ kWh/an}$

La consommation de chauffage est réduite de 20%.

La part de consommation du chauffage est de  $9205 - 1564,85 = 7640,15 \text{ kWh/an}$ .

Pour une baisse de 20%, la nouvelle consommation pour le chauffage :  
 $7640,15 \times 0,8 = 6112,12 \text{ kWh/an}$

La nouvelle consommation totale est de :

part du chauffage + part de l'éclairage

$$6112,12 + 1564,85$$

$$= 7676,97 \text{ kWh/an}$$

L'économie annuelle réalisée est de

$$9205 \text{ kWh/an} - 7676,97 \text{ kWh/an} = 1528,03 \text{ kWh/an}$$

$$1 \text{ kWh} = 0,1372 \text{ €}$$

$$\text{donc } 1528,03 \text{ kWh} = 1528,03 \times 0,1372 = 209,64 \text{ €}$$

CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU RHÔNE

#### CONCOURS ou EXAMEN

donnant accès à l'emploi de :

##### AGENT DE MAÎTRISE

à titre interne

(1)

à titre externe

(1)

au titre du troisième concours

(1)

Spécialité

Épreuve de Résolution cas pratique

Date de l'épreuve 14/01/2015

Colonne réservée  
à l'Administration

Numéro de correction



Numéro d'anonymat



Note attribuée  
(réservé au jury)

14

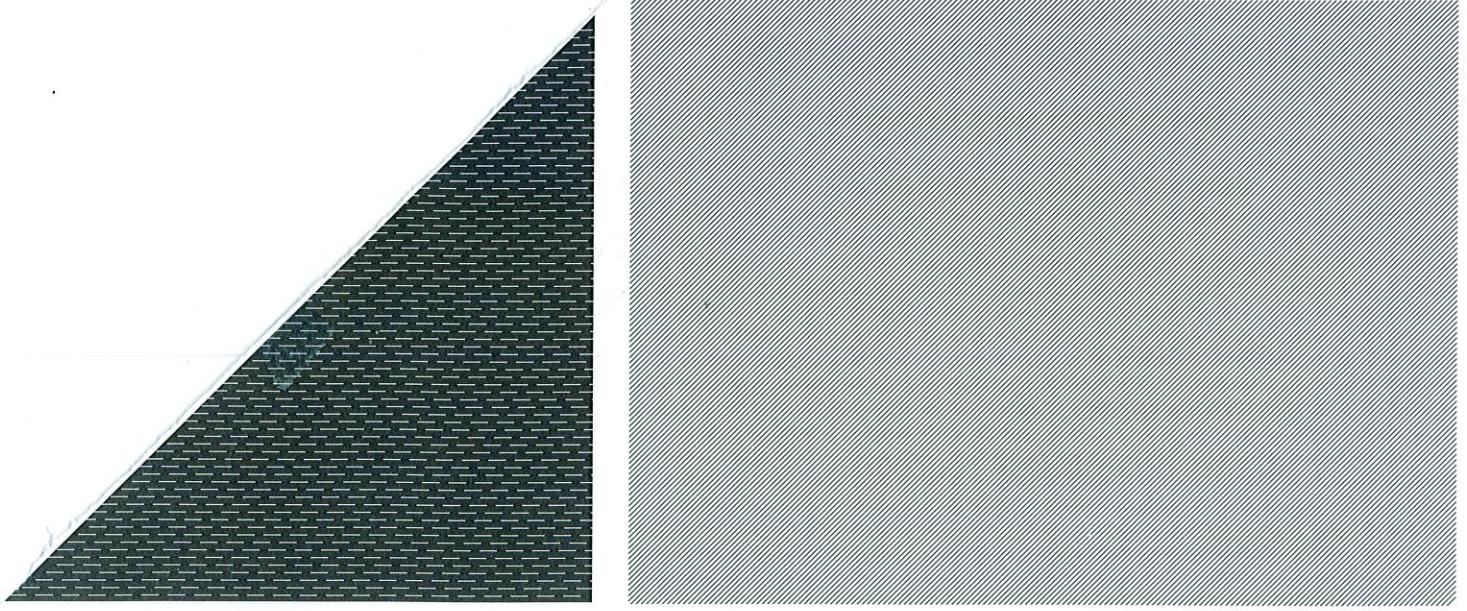
Visa du jury ou de la  
Commission de Surveillance

#### Question 1

Le directeur général des services de la commune d'Alpha a demandé d'adopter des pratiques éco-citoyennes dans la gestion du centre technique municipal et dans nos interventions sur le patrimoine municipal. Il est donc nécessaire de modifier nos pratiques professionnelles, en portant une attention particulière aux différentes consommations du service.

D'une part, il faudra essayer de limiter au maximum les déplacements en véhicule inutiles. Il sera judicieux de veiller à emporter tout son matériel avant de partir sur son lieu d'intervention, de choisir la route la plus courte, ... (supposant qu'il n'est pas nécessaire de prendre son véhicule, il faudra penser à se déplacer à pieds pour des très courtes distances).

Il faudra également porter attention à la consommation d'énergie. Déjà à l'intérieur du centre technique, nous veillerons à ne pas chauffer les pièces et à utiliser la lumière si bon exigeant (ne pas allumer les locaux lorsqu'il fait suffisamment jour, ou lorsqu'il n'y a personne). Mais aussi sur le lieu d'intervention, il faudra penser à la consommation d'énergie du matériel d'entretien (ne pas laisser tourner son matériel plus longtemps que



necessaire, éteindre les moteurs lorsque les outils ne sont pas utilisés).

Il sera également peut-être utile de reviser le planning d'intervention pour la tonte du stade pour l'adapter aux variations de climat et aux besoins.

Pour suivre, il sera important d'économiser les consommables. Dans notre service, ceci ira des fournitures de bureau (feuilles, stylos,...) aux accessoires de restauration (gobelets...) en passant essentiellement par les fournitures nécessaires aux réalisations de tâches techniques. Dans ce cas, il sera judicieux pour les agents d'entretien des bâtiments, d'adapter le modèle d'ampoules à chaque utilisation.

Il faudra veiller à ne pas utiliser plus de produits nettoyants qu'il n'en faut. Nous prendrons également en compte le caractère périssable des produits ayant acheté, ainsi privilégier des petits contenants pour les produits qui s'abiment vite après ouverture (prompt, pâte à bois...). Pour les agents d'entretien du cimetière et du stade, il faudra limiter l'utilisation des produits phytosanitaires ; faire attention au lieu entretenu, à la nature du revêtement, aux doses et produits utilisés, ceci pour avoir une réponse la plus efficace possible.

Enfin, il serait bon d'éviter le gasillage d'eau. Celui-ci pourra se faire au niveau du lavage des véhicules et du matériel. Mais aussi au niveau de l'arrosage des pelouses et éventuels massifs

floris. L'économie d'eau devra être un facteur à prendre en compte dans le choix des végétaux à planter (végétaux tolérant bien la sécheresse à privilégié).

Tous ces objectifs nécessitent une adhésion de tous les agents. Il sera donc nécessaire de communiquer en interne, d'expliquer les nouvelles pratiques à adopter en appelant au sens individuel des responsabilités et à l'intérêt général. Il faudra également proposer des formations allant dans ce sens aux agents («Comment entretenir les espaces verts dans un respect de l'environnement» par exemple). Une communication aux administrés sera également utile pour valoriser l'effort des agents.

Et pour se rappeler des consignes au quotidien, l'affichage d'affiches dans le centre technique sera bénéfique.

### Question 2

L'agent en charge de l'entretien du stade n'intègre pas bien les nouvelles pratiques du service. Lors de l'entretien annuel d'évaluation, je vais insister sur un critère essentiel pour la réalisation des objectifs : l'adaptabilité. En effet, plus l'agent sera à l'écoute des changements de pratique, plus il sera efficace. Ce critère est important, il montre son implication au travail, son sens de l'écoute, son souci de rester toujours dans une démarche positive et de progression.

Je vais également lui rappeler que les nouvelles pratiques à mettre en place sont en accord avec ce qu'il fait dans sa vie privée. Ceci permet une économie d'argent mais aussi contribue à préserver l'environnement. J'insisterai sur le fait que chaque geste est utile pour aller dans ce sens et qu'il est nécessaire de changer nos pratiques pour les générations futures.

### Question 3

Un agent est isolé et ne veut pas partir sur le terrain avec ses équipes. Je commence par identifier la nature du conflit, quelles sont les raisons d'un tel comportement. Je rassemble les agents concernés et ouvre le dialogue. Je demande à chaque agent de m'expliquer son ressentti, ses attentes, je leur demande quelles sont

les tout en veillant moi-même à rester neutre.